AGRICULTURE À MURVIEL

OÙ EN EST-ON ?

QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

Un stage pour mieux comprendre la dynamique agricole

La Mairie fait du soutien à l'agriculture communale un axe fort de sa politique. Avec le choix d'un encadrement résolu de la croissance urbaine, la redynamisation de l'agriculture est essentielle pour préserver durablement notre territoire des risques d'incendie liés aux friches et maintenir sa forte identité paysagère méditerranéenne au sein de la Métropole. Le développement économique communal passe aussi par l'agriculture, en particulier la viticulture, qui renforce l'attractivité de notre territoire, y génère de la valeur ajoutée et contribue à y développer l'emploi. Les consommateurs sont de plus en plus demandeurs d'une alimentation produite localement.

Pour mieux connaître l'activité agricole de la commune et ses perspectives d'évolution, la Mairie a lancé une étude au **printemps 2015** avec l'appui de 2 stagiaires élèves-ingénieurs de Montpellier SupAgro : Bérengère REVOLLAL et Manon JASSERAND.

A partir d'une enquête auprès de 17 exploitants agricoles installés sur Murviel, elles ont pu mettre en évidence les forces et faiblesses du secteur, mais également ses opportunités de développement. Ce travail contribue à **mieux cerner les leviers que la Mairie peut mobiliser pour favoriser la redynamisation de l'agriculture locale, en synergie avec les projets des acteurs qui la font vivre**.

Une agriculture péri-urbaine combinant contraintes et opportunités

La question cruciale du foncier

Située à 15 km de Montpellier, notre commune est soumise comme ses voisines à une forte pression démographique et d'urbanisation. Cette situation est propice à la spéculation foncière et le prix des terres agricoles devient difficilement compatible avec la rentabilité que l'activité agricole, même à forte valeur ajoutée, peut procurer. Cette situation s'accompagne d'une faible mobilité foncière, il est donc **difficile d'acquérir des terres pour s'installer ou développer son exploitation**. Le parcellaire très morcelé de la commune et les difficultés d'approche de certains propriétaires vivant loin compliquent encore les choses. Par ailleurs, on note régulièrement des achats de parcelles pour des usages non agricoles à des prix très élevés, déconnectés de l'économie du secteur.
Enfin, les besoins de foncier pour la construction et les infrastructures publiques sont importants et réduisent progressivement les surfaces utilisables pour l'agriculture, Toutefois, Murviel reste pour l'instant relativement épargné dans ce domaine.

Enjeux croissants liés à l'eau

Le territoire de Murviel n'est couvert par aucun réseau d'irrigation et compte très peu de parcelles irriguées (par eau de forage). Cette absence d'eau brute, combinée à une fertilité faible des terres, limite les possibilités de diversification des productions agricoles. **La vigne et l'olivier restent incontestablement les cultures les mieux adaptées à notre territoire**, la culture sèche de plantes aromatiques et médicinales étant également possible, ainsi que certaines céréales et quelques cultures fourragères (luzerne par exemple). Par contre, le maraichage et l'arboriculture fruitière sont difficilement envisageables en l'absence d'irrigation. Enfin, il faut noter que dans le contexte du changement climatique, même la production viticole pourrait être fragilisée économiquement à l'avenir en l'absence d'irrigation d'appoint (les rendements diminuant significativement les années de sécheresse forte et prolongée).
Il faut également signaler les **possibilités d'installation en élevage** sur la commune. En particulier, le petit élevage ovin ou caprin associant culture de luzerne et zones de parcours, mais également l'élevage de volailles sur de petites surfaces (poules pondeuses,…).

Métropole de Montpellier : des opportunités de développement intéressantes

La proximité d'un gros bassin de consommation (400 000 habitants) est un **formidable atout pour la vente directe** sur les exploitations agricoles. A ce titre, l'oenotourisme « de proximité » offre des perspectives de développement intéressantes pour les caveaux de la commune. Par ailleurs, nos richesses patrimoniales (oppidum, village médiéval) et naturelles (paysages, biodiversité) sont porteuses d'un **gros potentiel d'attractivité touristique** pour les citadins proches, susceptible de dynamiser fortement la vente directe.
Enfin, la Métropole a la capacité de mobiliser des moyens importants pour des investissements de restauration et valorisation de notre patrimoine historique, mais également pour la promotion des produits de l'agriculture du territoire (signalétique, brochures, office de tourisme,..).

Agriculture murvielloise : typologie et repères

Un paysage agricole dominé par la vigne

Sur les 1011 hectares que compte Murviel, selon les critères de classification du PLU, la zone "agricole" couvre 455 ha (les espaces naturels représentant environ 460 ha). On note que le dernier recensement agricole (2010) indique une surface de 234 hectares cultivés sur la commune. On peut estimer la surface des vignes cultivées à environ 120 ha (stable ces dernières années). Le reste des terres exploitées concerne les oliviers, sur 15 ha environ, et les cultures fourragères et céréalières sur près de 25 ha. Le potentiel agricole communal est donc proche de 300 ha (terres cultivables), et on peut estimer que les friches occupent une superficie dépassant 100 ha, une partie des parcelles concernées servant d'enclos à chevaux. Il est intéressant de noter que **la surface du vignoble communal était deux fois plus importante avant la crise viticole** et les arrachages définitifs indemnisés (mis en oeuvre entre le début des années 80 et 2011). L'inclusion de la totalité du vignoble dans l'aire Appellation d'Origine Protégée (AOP) Languedoc – Saint Georges d'Orques est un autre élément marquant de la viticulture communale, attestant l'excellence de son terroir (mais présentant cependant des rendements limités, autour de 30 hl/ha).

Enfin, il faut souligner que le pastoralisme est encore présent sur la commune, une zone de garrigue attenante au domaine du Mas Dieu étant pâturée par un important troupeau ovin une partie de l'année.

Des exploitants de moins en moins nombreux, à l'activité majoritairement viticole

Les statistiques officielles dénombrent **27 exploitants agricoles ayant leur siège d'exploitation à Murviel** en 2010, alors qu'ils étaient 58 en 1988. A noter que l'agriculture est la source de revenu principale pour moins d'un tiers seulement de la population agricole locale.

La commune compte encore une vingtaine d'exploitants viticoles dont **8 vignerons en cave particulière** qui commercialisent tout ou partie de leur production en bouteilles. Les autres livrent en cave coopérative, la cave de Murviel ayant rejoint il y a peu, par le jeu de fusions successives, la cave de l'Ormarine à Pinet. Sur les 5000 hectolitres produits sur Murviel en 2013, la part vinifiée par les caves particulières dépassait légèrement 50%, après une progression régulière au cours des dernières années.

La montée en puissance des caves particulières s'accompagne d'une **progression des vins vendus avec le label AOP**, sous 3 dénominations: Languedoc, Languedoc Saint Georges d'Orques ou Grès de Montpellier. Enfin, on notera que 5 caves particulières de Murviel sont certifiées pour la production de vins bio. Par ailleurs, 3 domaines ont en projet la construction d'un chai de vinification individuel, indispensable à la poursuite de leur développement.

Diversification du profil des exploitants

Une des conclusions marquante du diagnostic est la **tendance à la diversification des profils d'exploitants** agricoles sur la commune.

A côté des exploitations qualifiées de "professionnelles" (moins d'une dizaine), le reste de la population ayant une activité agricole se répartit en 2 groupes: les agriculteurs retraités et les pluri-actifs. Ils ont en commun d'exploiter une superficie limitée et de disposer de peu d'équipements. Les retraités et certains pluri-actifs ont une activité agricole liée à la transmission familiale d'un patrimoine foncier agricole, avec généralement un fort attachement affectif à ce foncier et aux cultures qui s'y rattachent (vignes et oliviers principalement). Les autres pluri-actifs (et certains professionnels actuels) sont devenus agriculteurs par passion, et ont conservé leur activité professionnelle initiale qui assure l'essentiel de leur revenu. Cette forme d'agriculture que l'on peut qualifier "de loisir", exercée par des passionnés non issus du secteur agricole, tend à se développer et pourrait prendre une importance croissante dans les années à venir. Ils sont moins exposés que les professionnels aux aléas économiques de la production agricole, car ils ont d'autres sources de revenu. C'est sans doute un avantage pour la poursuite sur notre territoire de certaines productions à forte variabilité, l'oléiculture étant à ce titre emblématique. Notons qu'il ressort de l'étude que la cohabitation entre ces 3 types d'exploitants se révèle être propice à la bonne dynamique agricole du territoire, et permet d'être optimiste pour la poursuite la revitalisation du secteur dans les annés à venir.

Conforter l'agriculture communale : comment et sur quels aspects la commune peut agir ?

Sur la base des objectifs de l'équipe municipale actuelle et des **attentes exprimées par les exploitants** enquêtés, les actions à privilégier pour les années à venir sont :

1) **<u>Préservation du foncier agricole</u> :**

   - Défendre les terres agricoles contre les projets d'artificialisation non indispensables à l'intérêt général
   - Clarifier les dispositions du PLU en matière de constructions en zone agricole et définir une ligne cohérente pour son application.
   - exercer une veille sur les projets de transaction et intervenir si besoin de façon concertée avec les opérateurs compétents (SAFER, Conseil départemental) pour freiner la spéculation et éviter les utilisations non agricoles des parcelles (cabanisation, activités ludiques,..).

2) **<u>Reconquête des friches (projets d'installation et de développement)</u> :**

   - Encourager les propriétaires fonciers non agriculteurs à céder ou louer leurs parcelles aux exploitants intéressés : les outils restent à définir (Association foncière agricole et/ou pastorale ?)
   - appuyer les projets économiquement viables et permettre des installations sur les terrains communaux propices (diversification en petit élevage dans le secteur des Quatre Pilas par exemple).

3) **<u>Répondre aux attentes prioritaires exprimées par les agriculteurs</u> :** création d'un point d'eau « haut débit » (au Mas de Garenc), mise en place d'une signalétique directionnelle des domaines viticoles au carrefour des commerces, engager un programme pluriannuel de restauration des chemins ruraux (certains de ces projets ont déjà été réalisés).
   A plus long terme, positionner Murviel dans les projets collectifs d'extension de réseaux d'irrigation sur le secteur et étudier la faisabilité d'une aire collective de lavage et remplissage pour les appareils de traitement.

4) **<u>Renforcer l'attractivité touristique de la commune :</u>** en favorisant les infrastructures d'accueil (hébergement, camping, restauration,..) et en mettant en valeur son patrimoine historique et ses espaces d'activités de plein air.

Borne à eau haut débit
Mas de Garenc

Panneaux de signalisation,
Route de Bel Air

Lieu-dit « les quatre pilas »